

RÈGLEMENT NATATION COURSE

| | | |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ Du vendredi 21 au dimanche 23 mars 2014■ 6 réunions | Championnats de Nationale 2 d'hiver | <ul style="list-style-type: none">■ Lieux : désignés par les interrégions■ Bassin : 50 m■ <i>Compétition de référence nationale et qualificative</i> |
| Conditions d'accès | | |
| <ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (2000 et avant) | <ul style="list-style-type: none">■ Nageurs qualifiés à l'issue des championnats interrégionaux en bassin de 25 m (grille de qualification interrégionale par année d'âge)■ Les nageurs des séries nationales ne sont pas autorisés à participer | |
| Engagements | | Résultats |
| <ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 10/03/2014 au 17/03/2014■ Liste des engagés : 18/03/2014■ Réunion technique : 20/03/2014 - 18 h 30 (liste de départ) | <ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr | |

Préambule

Repensés intégralement dans le programme sportif de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les championnats de Nationale 2 d'hiver, disputés sur chaque territoire interrégional, conservent la finalité de pouvoir qualifier directement un contingent complémentaire de nageuses et nageurs aux championnats de France Élite tout en offrant la possibilité d'ouvrir aussi les portes des championnats de France minimes et des championnats nationaux 16 ans et plus via la réalisation de performances d'une grille de qualification nationale.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion. Une organisation dans chaque interrégion (au libre choix du conseil de l'interrégion, l'organisation pourra être confiée à un comité régional, départemental ou à un club). Il est possible d'organiser sur deux lieux si les effectifs l'exigent.

Équipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (une plaque minimum).

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries et finales A, B et C pour les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m.*

Pour les 800 m et 1500 m : classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

**La finale C est protégée et réservée aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifiés aux finales A ou B.*

■ Épreuves de relais

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des interrégions. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs des séries nationales ne sont pas autorisés à participer.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Sont autorisés à participer, les nageurs 14 ans et plus ayant réalisé lors des championnats interrégionaux en bassin de 25 m une performance correspondant à la grille de qualification « N2 25 m » de leur année d'âge.

Ceux-ci ne peuvent participer qu'aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus deux épreuves complémentaires. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Ces épreuves sont reconnues pour accéder aux séries et le sont également pour se qualifier aux championnats qui se succèdent dans la saison. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps).

Dans le cas où le nageur ne souhaite pas participer à l'ensemble des épreuves dans lesquelles il s'est qualifié, il ne peut pas les remplacer par d'autres épreuves.

Par exemple : suite aux championnats interrégionaux en bassin de 25 m, je suis qualifié au 200 m nage libre aux championnats de Nationale 2 d'hiver et d'été. J'ajoute les 50 m et 100 m nage libre comme épreuves complémentaires lors des championnats de Nationale 2 d'hiver. Pour ces deux épreuves complémentaires, je réalise le temps de qualification de la grille « championnats de Nationale 2 d'été » (en bassin de 50 m).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Ainsi, pour les championnats N2 été, je deviens qualifié sur les 50, 100 et 200 m nage libre. Je peux donc, à nouveau, ajouter deux épreuves complémentaires comme les 400 m et 1500 m nage libre par exemple.

Procédures d'engagements

À l'issue des championnats interrégionaux en bassin de 25 m, un annuaire des qualifiés aux championnats de Nationale 2 (hiver et été) sera publié sur le site internet FFN.

- Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.
- Les droits d'engagements et le règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion.

Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- championnats de France Élite ;
- championnats nationaux 16 ans et plus ;
- championnats de France minimes.

Récompenses

Les récompenses sont laissées à l'initiative des interrégions.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

| Vendredi 21 mars 2014 | |
|--|--|
| 1 ^{re} réunion | 2 ^e réunion |
| Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 | Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 17 h 00 |
| 1 – 50 Dos dames (<i>séries</i>) | 11 – 1500 NL dames (<i>série rapide</i>) |
| 2 – 50 Dos messieurs (<i>séries</i>) | 12 – 1500 NL messieurs (<i>série rapide</i>) |
| 3 – 100 Brasse dames (<i>séries</i>) | 13 – 50 Dos dames (finales C*, B, A) |
| 4 – 100 Brasse messieurs (<i>séries</i>) | 14 – 50 Dos messieurs (finales C*, B, A) |
| 5 – 200 Papillon dames (<i>séries</i>) | 15 – 100 Brasse dames (finales C*, B, A) |
| 6 – 200 Papillon messieurs (<i>séries</i>) | 16 – 100 Brasse messieurs (finales C*, B, A) |
| 7 – 200 NL dames (<i>séries</i>) | 17 – 200 Papillon dames (finales C*, B, A) |
| 8 – 200 NL messieurs (<i>séries</i>) | 18 – 200 Papillon messieurs (finales C*, B, A) |
| 9 – 1500 NL dames (<i>séries lentes</i>) | 19 – 200 NL dames (finales C*, B, A) |
| 10 – 1500 NL messieurs (<i>séries lentes</i>) | 20 – 200 NL messieurs (finales C*, B, A) |
| Samedi 22 mars 2014 | |
| 3 ^e réunion | 4 ^e réunion |
| Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 | Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 17 h 00 |
| 21 – 100 Papillon dames (<i>séries</i>) | 33 – 100 Papillon dames (finales C*, B, A) |
| 22 – 100 Papillon messieurs (<i>séries</i>) | 34 – 100 Papillon messieurs (finales C*, B, A) |
| 23 – 50 Brasse dames (<i>séries</i>) | 35 – 50 Brasse dames (finales C*, B, A) |
| 24 – 50 Brasse messieurs (<i>séries</i>) | 36 – 50 Brasse messieurs (finales C*, B, A) |
| 25 – 50 NL dames (<i>séries</i>) | 37 – 50 NL dames (finales C*, B, A) |
| 26 – 50 NL messieurs (<i>séries</i>) | 38 – 50 NL messieurs (finales C*, B, A) |
| 27 – 200 Dos dames (<i>séries</i>) | 39 – 200 Dos dames (finales C*, B, A) |
| 28 – 200 Dos messieurs (<i>séries</i>) | 40 – 200 Dos messieurs (finales C*, B, A) |
| 29 – 200 4 N dames (<i>séries</i>) | 41 – 200 4 N dames (finales C*, B, A) |
| 30 – 200 4 N messieurs (<i>séries</i>) | 42 – 200 4 N messieurs (finales C*, B, A) |
| 31 – 400 NL dames (<i>séries</i>) | 43 – 400 NL dames (finales C*, B, A) |
| 32 – 400 NL messieurs (<i>séries</i>) | 44 – 400 NL messieurs (finales C*, B, A) |
| Dimanche 23 mars 2014 | |
| 5 ^e réunion | 6 ^e réunion |
| Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 | Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 |
| 45 – 400 4 N dames (<i>séries</i>) | 57 – 800 NL dames (<i>série rapide</i>) |
| 46 – 400 4 N messieurs (<i>séries</i>) | 58 – 800 NL messieurs (<i>série rapide</i>) |
| 47 – 50 Papillon dames (<i>séries</i>) | 59 – 50 Papillon dames (finales C*, B, A) |
| 48 – 50 Papillon messieurs (<i>séries</i>) | 60 – 50 Papillon messieurs (finales C*, B, A) |
| 49 – 200 Brasse dames (<i>séries</i>) | 61 – 200 Brasse dames (finales C*, B, A) |
| 50 – 200 Brasse messieurs (<i>séries</i>) | 62 – 200 Brasse messieurs (finales C*, B, A) |
| 51 – 100 Dos dames (<i>séries</i>) | 63 – 100 Dos dames (finales C*, B, A) |
| 52 – 100 Dos messieurs (<i>séries</i>) | 64 – 100 Dos messieurs (finales C*, B, A) |
| 53 – 100 NL dames (<i>séries</i>) | 65 – 400 4 N dames (finales C*, B, A) |
| 54 – 100 NL messieurs (<i>séries</i>) | 66 – 400 4 N messieurs (finales C*, B, A) |
| 55 – 800 NL dames (<i>séries lentes</i>) | 67 – 100 NL dames (finales C*, B, A) |
| 56 – 800 NL messieurs (<i>séries lentes</i>) | 68 – 100 NL messieurs (finales C*, B, A) |

NB - *La finale C est protégée et réservée aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifiés aux finales A ou B.